

La préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique
concernant la demande d'autorisation environnementale
présentée par la société CMSE CERF,
relative au renouvellement avec extension d'une carrière à ciel ouvert
de roches massives, sise aux lieux-dits « Les Sats » et « Les Veaux »
sur la commune de Verneix

Par arrêté préfectoral n° 1946/2024 du 5 septembre 2024, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite **du lundi 7 octobre 2024 jusqu'au vendredi 8 novembre 2024 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Verneix, Estivareilles, Saint-Victor, Saint-Angel et Bizeneuille.

L'enquête sera conduite par M. France PISSOCHET, officier, en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. En cas d'empêchement de celui-ci, la poursuite de l'enquête sera transférée sans délai à M. Jean-Luc POUYET, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Verneix.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur support papier et/ou numérique dans les mairies susvisées, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public,
- sur le site internet de la préfecture de l'Allier (www.allier.gouv.fr)
Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours.
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5628>

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 7 octobre 2024 à partir de 14 heures, jusqu'au vendredi 8 novembre 2024 inclus, 17 heures :

- sur le registre ouvert à cet effet dans la mairie de Verneix et tenu à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;

- sur un registre dématérialisé accessible sur internet en utilisant le lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5628> (ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;

- par voie électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique-5628@registre-dematerialise.fr

- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie siège de l'enquête : Mairie de Verneix – 1 Place de la Mairie – 03190 VERNEIX.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, pendant ses permanences assurées les jours suivants :

- à la mairie de Verneix : - Lundi 7 octobre 2024, de 14 h 00 à 17 h 00 (ouverture de l'enquête)
- Mardi 15 octobre 2024, de 09 h 00 à 11 h 00
- Mercredi 23 octobre 2024, de 09 h 00 à 11 h 00
- Vendredi 8 novembre 2024, de 14 h 00 à 17 h 00 (clôture de l'enquête)

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Verneix. Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dans les mairies concernées précitées, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Société CMSE CERF

Contact : M. Rémi LAFLEUR

5, Route de la Carrière – 03500 BRANSAT

04 70 45 32 59 / 06 26 65 16 95

remi.lafleur@colas.com